





# FEDER-FSE-Massif des alpes 2021-2027 Journée de concertation partenariale

Atelier 2 « Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, une adaptation au changement climatique et la prévention des risques» (FEDER)

**17 Décembre 2019** 







# Ordre du jour de l'atelier 2

**Objectif:** formaliser une analyse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces de la thématique « Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone »

- **14h-15h**: identification des forces et faiblesses de la programmation actuelle
- Présentation d'un bilan de la mise en œuvre de la thématique sur 2014-2020 (10 min)
- Identification des forces et faiblesses (40 min)
- Priorisation des éléments identifiés (10 min)
- 15h-16h : identification des opportunités et menaces de la programmation future 2021-2027
- Présentation des changements introduits par les propositions règlementaires (10 min)
- Identification des opportunités et menaces (40 min)
- Priorisation des éléments identifiés (10min)









Axe 3 – OT4 & 6 - Maquette financière

4. Soutenir la transition vers carbone dans tous les secteurs PI 4a. Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

PI 4c. Soutenir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les infrastructures publiques

PI 4d. Développer les systèmes de distribution intelligents qui fonctionnent à basse et moyenne tension

PI 4e. Favoriser les stratégies à faible émissions de Carbonne y compris la mobilité urbaine durable hors ITI

PI 6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes

4 millions d'euros 62 % de prog

21 millions d'euros 85 % de prog

1 million d'euros 90 % de prog

37 millions hors ITI 100 % de prog

12 millions d'euros 66 % de prog

75 millions d'euros, 89 % de prog

'environne et protége







Axe 3 – OT4 & 6 – Dynamique de programmation

PI 4a. Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

11 dossiers **APP** déposés

5 programmés, 2 refusés, 4 abandonnés

PI 4c. Soutenir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le 3 APP infrastructures publiques

33 dossiers déposés

29 programmés 2 refusés, 2 abandonnés

PI 4d. Développer les systèmes de distribution intelligents qui fonctionnent à basse et moyenne tension

1 APP

4 dossiers déposés

3 programmés 1 non mature

PI 4e. Favoriser les stratégies à faible/ émissions de Carbonne y compris la mobilité urbaine durable hors ITI

3 APP

37 dossiers déposés

24 programmés 13 refusés

PI 6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes

2 APP

20 dossiers déposés

9 programmés, 2 refusés, 1 abandon, 8 en instruction

105 dossiers déposés

70 programmés, 19 refus, 8 abandons, 8 en instruction







Axe 3 – OT4 & 6 – Typologie d'actions

Production et distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Thalassothermie Chaufferie bois

Efficacité énergétique

Rénovation énergétique des logements sociaux et des bâtiments publics
Plateformes territoriales de la rénovation énergétique de l'habitat

Systèmes de distribution intelligents

Smart grids

Réduction des émissions de carbone dans la mobilité urbaine

Pôle d'échange multimodal et parc relais Système de billettique, d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs

Restauration des continuités écologiques

Trames verte et bleue : effacement et adaptation d'obstacles ; restauration d'habitats.









POIA - Axe 1 - OS2 & Axe 3 - OS4 - Maquette financière

Axe 3. OS 4: Etendre et

PI 5b. Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif

5 millions d'euros

Axe 1. OS 2 : Protéger la biodiversité et les écologiques alpines

PI 6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes



4 millions d'euros

9 millions d'euros









POIA - Axe 1 - OS2 & Axe 3 - OS4 - Dynamique de programmation

4 OS

PI 5b. Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif

4 APP

31 dossiers déposés

24 programmés

1 abandonné 2 irrecevables

4 à instruire

4,2 M €

-> 84 %

~ OS PI 6d. Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes

4 APP

36 dossiers déposés

23 programmés 5 abandons, 2 refus, 3 irrecevables, 3 à instruire

3,4 M €

**-> 85 %** 

67 dossiers déposés : 47 programmés

7,6 M €







POIA - Axe 1&3 – OS 2&4 -Typologie d'actions

Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels



Mise en œuvre de démarches locales de gestion intégrées des risques naturels (GIRN) Actions interrégionales Projets de recherche-actions

Protéger la **biodiversité** et les **continuités** écologiques alpines

Connaissance des espèces et des milieux, de leurs interactions et de leur évolution Restauration / conservation d'habitats et de continuités écologiques Maintien / réintroduction d'espèces Ingénierie (Espaces Valléens, Réseaux d'acteurs)







### POR - Les principaux freins à la programmation

- Recettes importantes générées par les projets de production d'énergie provenant de sources renouvelables portés par les grandes entreprises jusqu'en 2018;
- Complexités des opérations qui tardent à se mettre en place ;
- Manque d'articulation des financements publics ;
- Réformes territoriales : loi Notre, GEMAPI, etc.

### POR - Les principaux facteurs de réussite de la programmation

- Appels à proposition ciblés et accompagnés;
- Travail en étroite collaboration avec les directions opérationnelles;
- Projets globalement divers, matures et de qualité.



onsud.f





# 1. Bilan de la programmation 2014-2020

### **POIA - Principaux freins et difficultés**

#### **BIODIVERSITE**

- Appels à projets trop peu ciblés
- Critères de caractère interrégional insuffisamment définis et mesurables
- Absence d'actions de conservation ou de restauration de continuités écologiques interrégionales
- Faible diversité des bénéficiaires

### **RISQUES**

- Environnement réglementaire complexe et multiplicité des acteurs souvent cloisonnés
- Démarches conditionnées à la volonté politique des élus locaux du massif
- Faible diversité des bénéficiaires

### POIA - Principaux facteurs de réussite de la programmation

- Etroite collaboration avec les partenaires
- Dynamique de réseaux d'acteurs pluridisciplinaires
- **Diversité** d'études, de référentiels méthodologiques et de recommandations en réponse aux besoins exprimés par les acteurs du territoires.







Quels ont été selon vous les éléments favorisants pour l'obtention d'une aide européenne?

Quels ont été selon vous les freins pour l'obtention d'une aide européenne?







### Les objectifs spécifiques définis au niveau européen :

- Promotion des énergies renouvelables
- Soutien aux mesures d'efficacité énergétique
- Développement des systèmes, réseaux et équipements locaux de stockage énergétiques intelligents
- Adaptation au changement climatique, prévention des risques et résilience face aux catastrophes
- Gestion durable de l'eau
- Transition vers une économie circulaire
- Protection de la biodiversité, renforcement des infrastructures vertes en milieu urbain, réduction de la pollution.









Les orientations de la Commission européenne pour la France (annexe D du rapport Pays):

- Promouvoir les énergies renouvelables ;
- Développer les mesures d'efficacité énergétique ;
- Engager la transition vers une économie circulaire ;
- Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes;
- Protéger et valoriser la biodiversité terrestre et marine et renforcer les infrastructures vertes dans l'environnement urbain, réduire la pollution.







### Les champs d'intervention du FEDER (extraits):

- Investissements dans les infrastructures
- Investissements dans l'accès aux services
- Investissements productifs dans les PME
- Equipements, logiciels et actifs incorporels
- Information, communication, études, travail en réseau, coopération, échange d'expériences et activités impliquant des groupements d'entreprises







### Les exclusions (extraits):

- Investissements visant à permettre la réduction des émissions de GES provenant d'activités énumérées dans le système d'échanges de quotas de GES;
- Investissements dans l'élimination des déchets par la mise en décharge
- Investissements dans les installations de traitement des déchets résiduels
- Investissements liés à la production, à la transformation, à la distribution, au stockage ou à la combustion de combustibles fossiles, à l'exception des investissements relatifs aux véhicules propres au sens de l'article 4 de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (flottes publiques de transport routier de voyageurs)









### Les nouveautés :

- Economie circulaire
- Efficacité énergétique dans les PME

### L'approche est orientée selon l'urgence à agir dans :

- L'adaptation au changement climatique et la résilience face aux évènements climatiques
- La réduction des pollutions et notamment des gaz à effet de serre







### 2. Orientations pour la prochaine programmation 2021/2027

Fourchette des montants minimum à attribuer à l'Objectif Stratégique 2 - sur la base d'une enveloppe FEDER totale constante de 284 M€

Entre 64 et 87 millions d'euros







Selon vous, quelles sont les nouvelles opportunités offertes par la période de programmation 2021-2027 ?

Selon vous, quels sont les points de vigilance à avoir pour la prochaine programmation?





### Merci pour votre contribution

# Pour toute contribution et/ou question : post2020@maregionsud.fr